



COMPTE RENDU CONJOINT DES PRÉSIDENTS
47^E RÉUNION DU CONSEIL DU FEM
28 – 30 OCTOBRE 2014

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion est ouverte par Mme Naoko Ishii, directrice générale et présidente du FEM.

ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE

2. M. Winston Thompson, représentant le groupe de pays insulaires du Pacifique (Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) est élu coprésident.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Conseil adopte l'ordre du jour provisoire qui fait l'objet du document GEF/C.47/01/Rev.01.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE CONSULTATIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

4. Mme Rosina Bierbaum, présidente du Groupe consultatif pour la science et la technologie fait une déclaration à l'adresse du Conseil sur les activités menées par le Groupe.

DÉCISIONS APPROUVÉES

5. Le Conseil prend les décisions suivantes sur les divers points inscrits à son ordre du jour.

Décision sur le point 4 de l'ordre du jour *Rapport de suivi annuel de l'exercice 14 : Partie I*

6. Ayant examiné le document GEF/C.47/04, intitulé *Rapport de suivi annuel de l'exercice 14 : Partie I*, le Conseil se réjouit du constat global selon lequel les résultats du portefeuille de projets du FEM en cours d'exécution durant l'exercice 14 ont été satisfaisants dans tous les domaines d'intervention. Le Conseil se félicite de l'analyse du premier décaissement fournie dans la section consacrée à l'efficacité de la gestion.

Décision sur le point 5 de l'ordre du jour Gestion par les résultats : Plan d'action

7. Ayant examiné le document GEF/C.47/05, intitulé *Gestion par les résultats : Plan d'action*, le Conseil se félicite du Plan d'action et l'approuve. Le Conseil charge le Secrétariat de rendre compte de l'avancement de l'application du Plan d'action à sa prochaine réunion de juin 2015.

Décision sur le point 6 de l'ordre du jour Programme pilote sur l'utilisation des instruments financiers autres que les aides directes pendant FEM-6 et version actualisée de la Politique applicable aux instruments financiers autres que les aides directes

8. Ayant examiné le document GEF/C.47/06 intitulé *Programme pilote sur l'utilisation des instruments financiers autres que les aides directes pendant FEM-6 et version actualisée de la Politique applicable aux instruments financiers autres que les aides directes*, le Conseil approuve les modalités de mise en œuvre du Programme pilote sur l'utilisation des instruments financiers autres que les aides directes. Le Conseil approuve également la version actualisée de la *Politique applicable aux instruments financiers autres que les aides directes* présentée à l'annexe 1 au présent document et devant prendre effet le 1^{er} novembre 2014. Cette nouvelle politique remplace et annule la politique datant de mars 2008 énoncée dans le document du Conseil GEF/C.33/12 intitulé « Politiques opérationnelles et orientations pour l'utilisation d'autres instruments de financements que les dons ».

Décision sur le point 7 de l'ordre du jour Amélioration du cycle de projet du FEM

9. Ayant examiné le document GEF/C.47/07, intitulé *Amélioration du cycle de projet du FEM*, le Conseil approuve : i) la version actualisée de la Politique d'annulation des projets telle que proposée dans le présent document et énoncée dans l'Annexe 2 ; et ii) une version révisée de l'Approche-programme telle que proposée dans le présent document. En outre, le Conseil charge le Secrétariat du FEM de lui présenter à sa 48^e réunion une analyse de l'ensemble des projets approuvés avant la 46^e réunion du Conseil qui accusent un retard de plus de 18 mois depuis l'approbation de la FIP par le Conseil à l'aval de la DG, et de recommander des solutions pour régler le problème, y compris des modalités à inclure éventuellement dans la version actualisée de la Politique d'annulation des projets.

Décision sur le point 8 de l'ordre du jour Mise en œuvre du Programme d'aide aux pays

10. Ayant examiné le document GEF/C.47/08, intitulé *Mise en œuvre du Programme d'aide aux pays*, le Conseil approuve la proposition du Secrétariat d'exécuter le Programme d'aide aux pays suivant les procédures définies dans ledit document.

11. Le Programme d'aide aux pays (PAP) se composera des éléments suivants, financés par une allocation de la Caisse du FEM d'un montant total de 23 millions de dollars, répartie comme suit :

- a) Processus de constitution de portefeuilles nationaux (PCPN) : 2,4 millions de dollars ;

- b) Ateliers de dialogue multipartite : 2 millions de dollars ;
- c) Ateliers du FEM ; 12 millions de dollars (ateliers de coordination élargie – 10 millions de dollars ; autres ateliers – 2 millions de dollars)
- d) Réunions de groupes de pays : 5 millions de dollars ;
- e) Séminaires de présentation du FEM : 1,2 million de dollars ; et
- f) Réunions des membres et membres suppléants représentant les pays bénéficiaires en préparation des réunions du Conseil : 0,4 million de dollars.

12. Le Conseil charge l'Administrateur de la Caisse du FEM de réserver 23 millions de dollars au financement de ces activités.

Décision sur le point 9 de l'ordre du jour Plan d'action pour l'égalité des sexes

13. Ayant examiné le document GEF/C.47/09, intitulé *Plan d'action pour l'égalité des sexes* (le Plan d'action), le Conseil se félicite du Plan d'action et approuve sa mise en application, étant entendu que ses sections pertinentes seront mises à jour à l'effet de préciser que le Secrétariat créera un pôle Égalité des sexes dotées de compétences spécifiques sur les questions de genre. Le Plan d'action actualisé (GEF/C.47/09.Rev.01) sera placé dans la section du site web du FEM dédiée aux documents du Conseil.

14. Le Secrétariat fera appel à des experts externes des questions de parité des sexes pour aider à élaborer une solution à long terme afin de se doter des capacités requises pour tenir les engagements pris en vertu du Plan d'action, à commencer par la création d'un pôle Égalité des sexes et la dotation de ce dernier en personnel suffisant. Le Secrétariat fera de la prise de ces mesures une grande priorité et rendra compte de l'évolution de ce dossier à la 48^e réunion du Conseil qui se tiendra en juin 2015.

15. Le Conseil est sensible à la collaboration étroite entre le Secrétariat du FEM, les Agences du FEM, les instances des accords multilatéraux pertinents sur l'environnement, les organisations de la société civile, dont des groupes de femmes, et d'autres partenaires pour l'élaboration du Plan d'action, et demande que ladite collaboration se poursuive lors de sa mise en application.

Décision sur le point 10 de l'ordre du jour Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales

16. Ayant examiné le document GEF/C.47/03, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le Secrétariat du FEM, pour ses prochaines réunions, de présenter les points saillants des principales questions intéressant le FEM qui ont été examinées aux réunions des instances des Conventions et les décisions prises à cet effet. Le Conseil demande en outre au Secrétariat d'inclure dans les rapports futurs le tableau des suites données aux directives des Conférences des parties de toutes les conventions dont le FEM est un mécanisme financier. Enfin, il invite le réseau du FEM à poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire ces directives et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.

Décision sur le point 11 de l'ordre du jour Rapport sur l'état d'avancement du processus expérimental d'accréditation des Agences de projets du FEM et calendrier de la poursuite des discussions sur l'accréditation

17. Ayant examiné le document GEF/C.47/10, intitulé *Progress Report on the Pilot Accreditation of GEF Project Agencies & Timeline for Further Discussion of Accreditation*, le Conseil prend note de l'état d'avancement des examens de la phase II réalisés à ce jour par le Panel d'accréditation et se félicite de la décision du Panel d'approuver le passage de FUNBIO de la phase II à la phase III.

18. Le Conseil invite le Bureau indépendant de l'évaluation à engager une évaluation du processus d'accréditation, et de lui en présenter les conclusions à sa 48^e réunion prévue en juin 2015. Il charge également le Secrétariat de lui présenter un document sur les orientations possibles de l'accréditation dans le contexte de l'évolution du modèle opérationnel du FEM, ledit document devant servir de base de discussion à la 49^e réunion du Conseil qui se tiendra en novembre 2015.

Décision sur le point 12 de l'ordre du jour Rapport d'activité du directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FEM

19. Ayant examiné le document GEF/ME/C.47/01, intitulé *Progress Report of the GEF Independent Evaluation Office Director*, le Conseil prend note des orientations énoncées dans le document et autorise le directeur du Bureau indépendant de l'évaluation à poursuivre l'élaboration du programme de travail en tenant compte des orientations du Conseil et en concertation avec les acteurs du FEM, pour approbation par le Conseil à sa première réunion de 2015.

Décision sur le point 14 de l'ordre du jour Programme de travail

20. Ayant examiné le document GEF/C.47/11, intitulé *Programme de travail*, le Conseil approuve un programme composé de quinze (15) propositions, sous réserve des observations formulées en séance et des remarques complémentaires susceptibles d'être présentées au Secrétariat d'ici le 6 novembre 2014.

21. Le montant total des ressources demandées dans le cadre de ce programme de travail¹ est de 190,74 millions de dollars. Il correspond aux financements à allouer aux projets par le FEM et

¹ Compte tenu des politiques de son pays concernant certains projets de développement, le membre du Conseil représentant les États-Unis d'Amérique s'abstient sur la décision concernant les projets suivants : 1) **Chine** : *Renforcement des capacités en petites centrales hydroélectriques*, et 2) **Bélarus** : Développement de la foresterie ; et de même, il s'oppose aux projets ci-après et n'adhère donc pas à toute décision du Conseil visant à les soutenir. Il s'agit des projets suivants : 1) **Projet mondial** : *Programme de microfinancements du FEM - Sixième phase d'opérations (Partie I)*, et 2) **Projet mondial** (*Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Angola, Burkina Faso, Bahreïn, Dominique, Cambodge, Comores, Érythrée, Fidji, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Kiribati, Libéria, Lesotho, Madagascar, Myanmar, Maurice, Malawi, Mozambique, Ouganda, RD Congo, RDP lao, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie et Zambie*) :

aux allocations pour frais versées aux Agences. Ce programme de travail se compose des fiches d'identité de projets (FIP) suivantes :

Produits chimiques et déchets

1. **Chine** : Réduction des rejets non intentionnels de POP par les meilleures techniques disponibles/meilleures pratiques environnementales et une bonne gestion de la chaîne industrielle dans le secteur de la production de cuivre secondaire (PNUD) (Financement du FEM : 12 600 000 dollars) (ID FEM 6966)
2. **Colombie** : Réduction des rejets non intentionnels de POP et des rejets de mercure issus de la gestion des déchets médicaux, du traitement des déchets électroniques, du traitement de ferrailles et de la combustion de la biomasse (PNUD) (Financement du FEM : 5 600 000 dollars) (ID FEM 6928)

Changements climatiques

3. **Projet mondial (Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Angola, Burkina Faso, Bahreïn, Dominique, Cambodge, Comores, Érythrée, Fidji, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Kiribati, Libéria, Lesotho, Madagascar, Myanmar, Maurice, Malawi, Mozambique, Ouganda, RD Congo, RDP lao, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie et Zambie)** : Programme-cadre pour la préparation des rapports biennaux adressés aux instances de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (PNUE) (Financement du FEM : 12 9360 000 dollars) (ID FEM 6925)
4. **Chine** : Renforcement des capacités en petites centrales hydroélectriques (Financement du FEM : 8 925 000 dollars) (ID FEM 6919)
5. **Ukraine** : Centre financier pour le transfert de technologies climatiques (BERD) (Financement du FEM : 7 000 000 dollars) (ID FEM 6942)

Eaux internationales

6. **Projet régional (Azerbaïdjan et Géorgie)** : Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de la Koura grâce à la mise en application de mesures transnationales convenues et de plans nationaux (PNUD) (Financement du FEM : 5 329 452 dollars) (ID FEM 6962)
7. **Projet régional (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo)** : Mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le bassin de la Volta (Banque mondiale) (Financement du FEM : 7 200 000 dollars) (ID FEM 6964)

8. **Mexique** : Mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le grand écosystème marin du golfe du Mexique (ONUDI) (Financement du FEM : 12 900 000 dollars) (ID FEM 6952)

Activités intersectorielles

9. **Projet mondial** : Programme de microfinancements - Sixième phase d'opérations (Partie II) (PNUD) (Financement du FEM : 67 307 692 dollars) (ID FEM 6931)
10. **Projet régional (Indonésie et Timor-Leste)** : Mise en œuvre des programmes d'action stratégiques régional et national pour les mers d'Arafura et de Timor (PNUD) (Financement du FEM : 9 745 662 dollars) (ID FEM 6920)
11. **Programme régional (Îles Marshall, Îles Salomon et Tuvalu)** Protection des paysages océaniques des îles du Pacifique (PROP) (Banque mondiale) (Financement du FEM : 6 301 370 dollars) (ID FEM 6970)
12. **Azerbaïdjan** : Préservation et utilisation durable de l'agrobiodiversité d'importance mondiale (PNUD) (Financement du FEM : 4 160 502 dollars) (ID FEM 6943)
13. **Bélarus** : Développement de la foresterie (Banque mondiale) (Financement du FEM : 2 727 273 dollars) (ID FEM 6947)
14. **RDP lao** : Gestion durable des forêts et des terres dans les écosystèmes des forestiers secs de dipterocarpaceae du Sud (PNUD) (Financement du FEM : 10 879 174 dollars) (ID FEM 6940)
15. **Tadjikistan** : Préservation et utilisation durable des écosystèmes du Pamir-Alaï et du Tian Shan en vue de protéger le léopard des neiges et assurer la viabilité des moyens de subsistance des populations locales (PNUD) (Financement du FEM : 4 181 370 dollars) (ID FEM 6949)
22. [S'agissant des ___ projets suivants, le Conseil charge le Secrétariat de prendre des dispositions pour que ses membres reçoivent le texte définitif des descriptifs de projets et communiquent, dans un délai de quatre semaines, leurs réserves éventuelles à la DG avant que celle-ci agréé le descriptif et le soumette à l'aval de l'Agence du FEM concernée :
 1. **Tadjikistan** : Préservation et utilisation durable des écosystèmes du Pamir-Alaï et du Tian Shan en vue de protéger le léopard des neiges et assurer la viabilité des moyens de subsistance des populations locales (PNUD)
 2. **Chine** : Renforcement des capacités en petites centrales hydroélectriques (ONUDI)
23. S'agissant des FIP approuvées au titre du programme de travail, le Conseil considère que chacune d'elles i) est conforme à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM, et ii) peut être agréée par la DG pour être soumise à l'aval de l'Agence du FEM. Toutefois la dernière

mouture des descriptifs de projet devra intégrer pleinement et prendre en compte les observations résultant de l'examen du Conseil et du STAP concernant le programme de travail, et la DG confirmera qu'avec ces révisions, le projet est conforme à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM.

24. S'agissant de toute FIP approuvée dans le cadre de ce programme de travail, la dernière mouture du descriptif de projet sera placée sur le site web du FEM pour information après agrément de la DG. Si la portée et l'approche du projet ont subi des modifications majeures après l'approbation de la FIP, la dernière mouture du descriptif de projet sera placée sur le site web pour examen du Conseil pendant quatre semaines avant que l'agrément par la DG ne soit envisagé.

25. Les décisions de financements détaillées prises par le Conseil pendant cette 47^e session du programme de travail figurent dans l'annexe 1 jointe au présent Résumé conjoint des présidents.

26. Conformément au projet de décision communiqué par courrier le 5 juin 2014, le Conseil décide de reporter à une date ultérieure l'examen des projets portant les numéros d'identité du FEM 5366 et 5739.

Décision sur le point 16 de l'ordre du jour Rapport du Comité de sélection et d'évaluation

27. Ayant examiné le document GEF/C.47/12, intitulé *Report of the Selection and Review Committee (SRC)*, le Conseil :

- (a) prend note des objectifs fixés au directeur du Bureau indépendant de l'évaluation et à la directrice générale du FEM pour l'exercice 15, et invite le Comité de sélection et d'examen à présenter l'évaluation de la performance du directeur du Bureau et de la directrice générale pour examen à sa deuxième réunion de 2015 ;
- (b) approuve l'évaluation positive de la performance de la DG du FEM pour l'exercice 14 par le Comité de sélection et d'examen et la recommandation d'attribuer à la DG la note de « 4 » suivant l'échelle de notation à 5 points de la Banque mondiale, ainsi qu'une augmentation de salaire au mérite correspondante de 5,6 %. Le Conseil demande au Comité de sélection et d'évaluation de communiquer cette décision au Département des ressources humaines de la Banque mondiale.

Décision sur le point 17 de l'ordre du jour Questions diverses

28. Le Conseil confirme qu'il tiendra sa réunion du printemps 2016 durant la semaine du 6 juin 2016.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

29. Les présidents déclarent la réunion close le 30 octobre 2014.

Fonds pour l'environnement mondial
Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets/programmes et le budget administratif/les programmes institutionnels et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 28 - 29 octobre 2014

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet				
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil				
				(USD)			(USD)				
Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur					
<u>Produits chimiques et déchets</u>											
1	6966	PNUD	Réduction des rejets non intentionnels de POP par les meilleures techniques disponibles/meilleures pratiques environnementales et une bonne gestion de la chaîne industrielle dans le secteur de la production de cuivre secondaire	Chine	12 600 000	1 134 000	13 734 000	12 600 000	1 134 000	13 734 000	453 600
2	6928	PNUD	Réduction des rejets non intentionnels de POP et des rejets de mercure issus de la gestion des déchets médicaux, du traitement des	Colombie	5 600 000	532 000	6 132 000	5 600 000	532 000	6 132 000	212 800

ID	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet			
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil			
				(USD)			(USD)			
FEM			Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur	
		déchets électroniques, du traitement de ferrailles et de la combustion de la biomasse								
<u>Total partiel - Produits chimiques et déchets</u>				18 200 000	1 666 000	19 866 000	18 200 000	1 666 000	19 866 000	666 400
<u>Changements climatiques</u>										

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet				
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil				
				(USD)			(USD)				
			Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur		
3	6925	PNUE	Programme-cadre pour la préparation des rapports biennaux adressés aux instances de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Projet mondial (Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Angola, Burkina Faso, Bahreïn, Dominique, Cambodge, Comores, Érythrée, Fidji, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Kiribati, Libéria, Lesotho, Madagascar, Myanmar, Maurice, Malawi, Mozambique, Ouganda, RD Congo, RDP lao, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie et Zambie)	12 936 000	1 164 240	14 100 240	12 936 000	1 164 240	14 100 240	465 696
4	6919	ONUDI	Renforcement des capacités en petites centrales hydroélectriques	Chine	8 925 000	847 875	9 772 875	8 925 000	847 875	9 772 875	339 150
5	6942	BERD	Centre financier pour le transfert de technologies climatiques (FINTECC)	Ukraine	7 000 000	665 000	7 665 000	7 000 000	665 000	7 665 000	266 000

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet				
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil				
				(USD)			(USD)				
Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administr ateur					
<u>Total partiel - Changements climatiques</u>				28 861 000	2 677 115	31 538 115	28 861 000	2 677 115	31 538 115	1 070 846	
<u>Eaux internationales</u>											
6	6962	PNUD	Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de la Koura grâce à la mise en application de mesures transnationales convenues et de plans nationaux	Projet régional (Azerbaïdjan et Géorgie)	5 329 452	506 298	5 835 750	5 329 452	506 298	5 835 750	202 519
7	6964	Banque mondiale	Mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le bassin de la Volta	Projet régional (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo)	7 200 000	684 000	7 884 000	7 200 000	684 000	7 884 000	273 600

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet				
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil				
				(USD)			(USD)				
Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur					
8	6952	ONUDI	Mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le grand écosystème marin du golfe du Mexique	Mexique	12 900 000	1 161 000	14 061 000	12 900 000	1 161 000	14 061 000	464 400
<u>Sous-total Eaux internationales</u>					25 429 452	2 351 298	27 780 750	25 429 452	2 351 298	27 780 750	940 519
<u>Activités intersectorielles</u>											
9	6931	PNUD	Programme de microfinancements du FEM - Sixième phase d'opérations	Projet mondial	67 307 692	2 692 308	70 000 000	67 307 692	2 692 308	70 000 000	1 076 923
10	6920	PNUD	Mise en œuvre des programmes d'action stratégiques régional et national pour les mers d'Arafura et de Timor	Projet régional (Indonésie et Timor-Leste)	9 745 662	925 838	10 671 500	9 745 662	925 838	10 671 500	370 335

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet				
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil				
				(USD)			(USD)				
			Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur		
11	6970	Banque mondiale	Protection des paysages océaniques des îles du Pacifique (PROP)	Programme régional (Îles Marshall, Îles Salomon et Tuvalu)	6 301 370	598 630	6 900 000	6 301 370	598 630	6 900 000	239 452
12	6943	PNUD	Préservation et utilisation durable de l'agrobiodiversité d'importance mondiale	Azerbaïdjan	4 160 502	395 248	4 555 750	4 160 502	395 248	4 555 750	158 099
13	6947	Banque mondiale	Développement de la foresterie	Bélarus	2 727 273	259 091	2 986 364	2 727 273	259 091	2 986 364	103 636
14	6940	PNUD	Gestion durable des forêts et des terres dans les écosystèmes des forestiers secs de dipterocarpaceae du Sud	RDP lao	10 879 174	979 126	11 858 300	10 879 174	979 126	11 858 300	391 650
15	6949	PNUD	Préservation et utilisation durable des écosystèmes du Pamir-Alaï et du Tian Shan en vue de protéger le léopard des neiges et assurer la viabilité des moyens de subsistance des populations	Tadjikistan	4 181 370	397 230	4 578 600	4 181 370	397 230	4 578 600	158 892

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement du projet			Financement du projet			
				Montants demandés			Montants approuvés par le Conseil			
				(USD)			(USD)			
			Financement demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée par l'Agence	Montant total demandé	Financement du projet Approuvé	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administr ateur	
		locales								
<u>Sous-total Activités intersectorielles</u>				105 303 043	6 247 471	111 550 514	105 303 043	6 247 471	111 550 514	2 498 988
TOTAL GÉNÉRAL				177 793 495	12 941 884	190 735 379	177 793 495	12 941 884	190 735 379	5 176 754

Annexe I - Tableau 2

Fonds pour l'environnement mondial
Tableau 2 : Relevé des ressources demandées par les Agences pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 28 - 29 octobre 2014
Récapitulatif des décisions du Conseil

	Caisse du FEM
État des financements au 29/10/2014	221 486 410 dollars
Financements approuvés par le Conseil	213 735 379 dollars
État des financements à l'issue de la réunion	7 751 031 dollars

Montants des financements demandés au titre de la
Caisse du FEM (en dollars US)

Montants approuvés par le Conseil au titre de la Caisse du FEM (en dollars US)

<u>Agence</u>	<u>Financement du projet</u>	<u>Allocations pour frais à l'Agence</u>	<u>Total</u>	<u>Financement du projet</u>	<u>Allocations pour frais à l'Agence</u>	<u>Total</u>	<u>40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur</u>
Financement des projets/programmes- cadres							
BAsD	-	-	-	-	-	-	-
BAfD	-	-	-	-	-	-	-
BERD	7 000 000	665 000	7 665 000	7 000 000	665 000	7 665 000	266 000
FAO	-	-	-	-	-	-	-
BID	-	-	-	-	-	-	-
FIDA	-	-	-	-	-	-	-
PNUD	119 803 852	7 562 048	127 365 900	119 803 852	7 562 048	127 365 900	3 024 819
PNUE	12 936 000	1 164 240	14 100 240	12 936 000	1 164 240	14 100 240	465 696
ONUDI	21 825 000	2 008 875	23 833 875	21 825 000	2 008 875	23 833 875	803 550
Banque mondiale	16 228 643	1 541 721	17 770 364	16 228 643	1 541 721	17 770 364	616 688

<u>Agence</u>	Montants des financements demandés au titre de la Caisse du FEM (en dollars US)			Montants approuvés par le Conseil au titre de la Caisse du FEM (en dollars US)			
	Financement du projet	Allocations pour frais à l'Agence	Total	Financement du projet	Allocations pour frais à l'Agence	Total	40 % des allocations pour frais à engager par l'Administrateur
WWF-US	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel - Financement des projets/programmes- cadres	177 793 495	12 941 884	190 735 379	177 793 495	12 941 884	190 735 379	5 176 754

	Montants des financements demandés au titre de la Caisse du FEM (en dollars US)			Montants approuvés par le Conseil au titre de la Caisse du FEM (en dollars US)			
	Budget administratif	Programmes institutionnel s	Total	Budget administratif	Programmes institutionnels	Total	
Budget administratif/programmes institutionnels							
Secrétariat du FEM	-	23 000 000	23 000 000	-	23 000 000	23 000 000	Programme d'aide aux points focaux nationaux
Bureau indépendant de l'évaluation du FEM	-	-	-	-	-	-	
PACT	-	-	-	-	-	-	
Administrateur	-	-	-	-	-	-	
Total partiel - Budget administratif/programmes institutionnels	-	23 000 000	23 000 000	-	23 000 000	23 000 000	
TOTAL GÉNÉRAL	177 793 495	35 941 884	213 735 379	177 793 495	35 941 884	213 735 379	5 176 754